Données statistiques sur l'alimentation des nouveau-nés à recueillir en maternité dans le cadre de l'IHAB

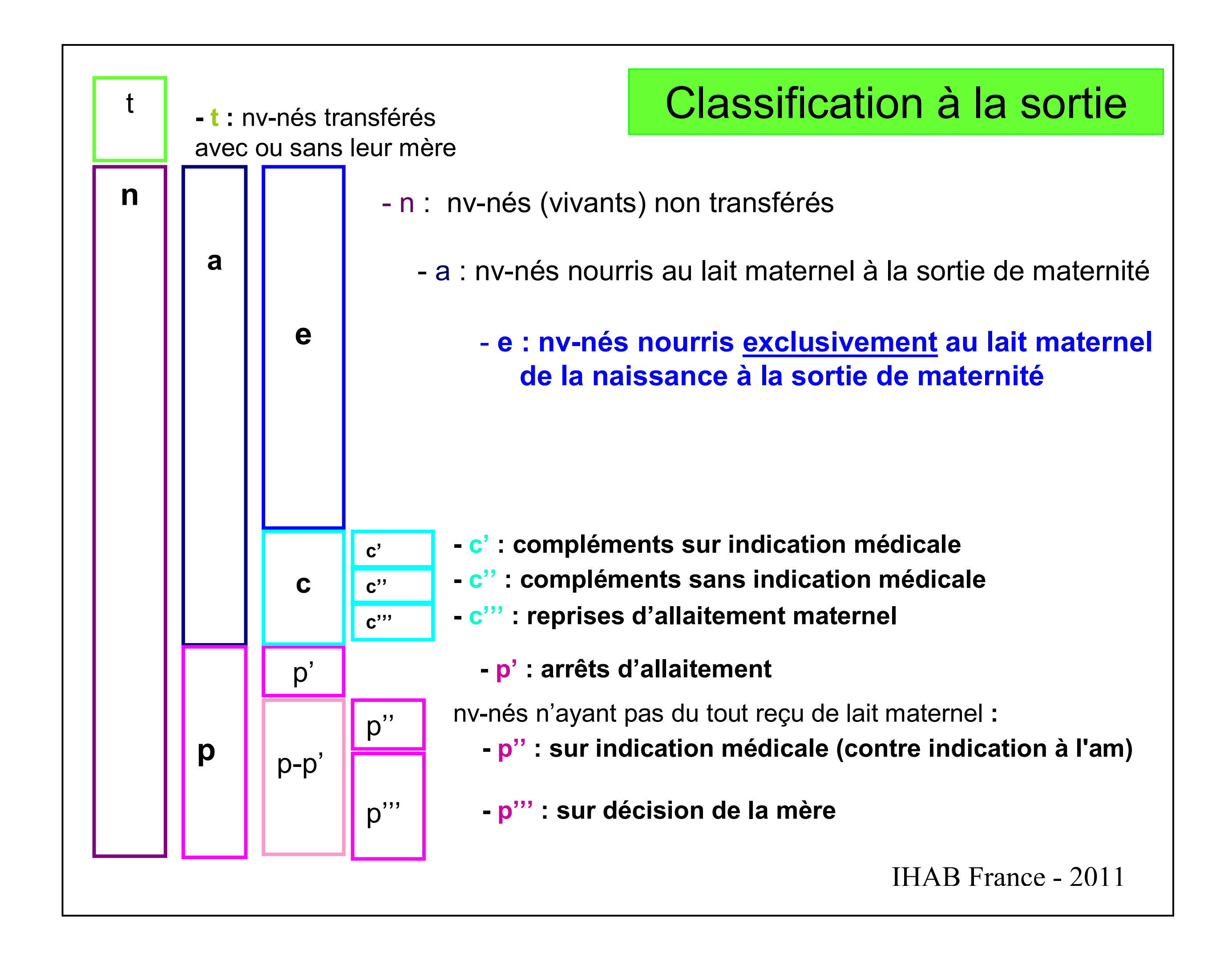
En France, les statistiques demandées dans le cadre de l'IHAB, établies à partir des données internationales de 2006, sont basées **sur la classification des nouveau-nés à la sortie de maternité.**

Dans un service de maternité, sont pris en compte **uniquement les nouveau-nés, nés vivants dans cette maternité** (y compris ceux nés trop vite, avant d'arriver à la maternité)**.**

Les nouveau-nés transférés dans un autre service de l'établissement *(médecine néonatale, réanimation, chirurgie, unité kangourou dépendant du service de médecine néonatale…)* ou dans un autre établissement, **sortent des statistiques demandées pour le service de maternité,** quel que soit le moment du transfert.

Le recueil de données pendant le séjour permet, **à la sortie du service de maternité, de classer les nouveau-nés dans un seul groupe :**

e - c' - c'' - c''' - p' - p'' - p'''



Définitions des données et des indicateurs sur l'alimentation des nouveau-nés

1. **Les compléments (c)** sont définis comme tout ce qui est donné au nouveau-né en dehors du lait maternel *(eau, eau sucrée, soluté de réhydratation, tisane, préparation pour nourrisson et tout autre substitut possible du lait maternel…)*, quel que soit le mode d'administration *(sonde gastrique, sonde sur le doigt ou sur le sein, gobelet, seringue, biberon…).* Ils seront notés :
   - **avec indication médicale (c')** s'il s'agit d'une indication médicalement justifiée (prescription ou protocole de service)
   - ou **sans indication médicale (c'')** que ce soit une décision de la mère ou du personnel.

   Les reprises d'allaitement (c''') désignent les nouveau-nés non allaités au départ, mais dont la mère a décidé ensuite d'allaiter. Ils seront donc notés dans le groupe des compléments.

   Le taux de compléments est calculé en rapportant le nombre total de nouveau-nés qui ont reçu un (ou plusieurs) complément(s) **(c)** au nombre de nouveau-nés allaités à la sortie **(a).** La formule de calcul est donc **c/a x 100**

   L'utilisation du biberon au moins une fois pour un bébé allaité doit être notée **(b)**.

2. **Les nouveau-nés « non nourris au lait maternel » (p)** sont nourris avec une préparation pour nourrisson (PPN), sans recevoir de lait maternel. Les nouveau-nés nourris avec une PPN **sur indication médicale (p'')** sont très peu nombreux en France. La plupart des nouveau-nés « non nourris au lait maternel » le sont **sur décision de leur mère (p''')**.

   Une seule tétée en salle de naissance n'est pas considérée comme un début d'allaitement maternel : Répartir ces nouveau-nés entre **p''** et **p'''**.

   Les nouveau-nés dont la mère a arrêté l'allaitement pendant le séjour sont comptabilisés en **p'**.

   Le taux de nouveau-nés non nourris au lait maternel est calculé en rapportant le nombre de nouveau-nés nourris avec une PPN **à la sortie (p)** au nombre de nouveau-nés non transférés **(n)**. La formule est donc **p/n x 100.**

3. **Les nouveau-nés allaités** (nourris au lait maternel) **à la sortie** de maternité sont allaités au sein et/ou reçoivent du lait maternel exprimé, et éventuellement aussi une préparation pour nourrisson. **Le taux de nouveau-nés allaités** est calculé en rapportant le nombre de nouveau-nés allaités à la sortie **(a)** au nombre de nouveau-nés **(n)** : **a/n x 100**

   L'allaitement exclusif pendant tout le séjour à la maternité **(e)** comprend tous les nouveau-nés ayant été allaités au sein et/ou ayant reçu du lait maternel exprimé, et rien d'autre *(sauf des vitamines, des sels minéraux et si besoin des médicaments).* **Le taux d'allaitement exclusif en maternité** est calculé en rapportant ce nombre de nouveau-nés allaités exclusivement pendant le séjour **(e)** au nombre de nouveau-nés **(n)** : **e/n x 100**

4. **Le report mensuel des données sur le tableau Excel « Statistiques IHAB »**, permet le calcul automatique des indicateurs demandés. Vous pourrez ainsi remplir la fiche de renseignements de l'autoévaluation.

   Vous pouvez aussi utiliser un autre système informatique, propre à votre établissement. Enfin, si vous le souhaitez, vous pouvez aussi ajouter d'autres données pour évaluer certaines pratiques (par exemple indications des compléments, durée du peau à peau à la naissance, utilisation de protèges mamelons, consultation d'allaitement…).

Établissement :
Année : 201

IHAB MATERNITÉ : Données statistiques sur l'alimentation des Nnés *(pour remplir le tableau, voir le mode d'emploi Stat-IHAB 2011)*

Seules les cases blanches sont à remplir

	v	t	n	n	a	c	dont c'	ou c''	ou c'''	e	b	p	dont p'	ou p''	ou p'''
Mois	Nnés vivants	Nnés transférés	**Nnés non transférés**	contrôle n=a+p	**Allait Mat à la sortie**	**≥1 Complt pdt séjour**	**≥1 Complt avec indic médicale**	**≥1 Complt sans indic médicale**	**Reprise AM**	**AM exclusif pdt séjour**	**≥1 Bib pdt séjour**	**AA sortie**	**AM arrêt**	**Alim. Artif. CI à l'AM**	**AA décision de la mère**
Janvier			0	0						0					
Février			0	0						0					
Mars			0	0						0					
Avril			0	0						0					
Mai			0	0						0					
Juin			0	0						0					
Juillet			0	0						0					
Août			0	0						0					
Septembre			0	0						0					
Octobre			0	0						0					
Novembre			0	0						0					
Décembre			0	0						0					
Total /an	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% / an		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	**#DIV/0!**	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
		t/v x100	100% des N-nés non transférés	contrôle 100%	a/n x100	c/a x100	c'/a x100	c''/a x100	c'''/a x100	**e/n x100**	b/a x100	p/n x100	p'/n x100	p''/n x100	p'''/n x100

AM = Allaitement Maternel (au sein ou non) et AA = Alimentation Artificielle (Nné nourri avec une PPN)

Les données demandées pour l'IHAB sont encadrées en rouge Elles sont récapitulées après la sortie, à partir du recueil pendant le séjour.

Le nombre de nouveau-nés non transférés est connu d'après les registres du service ou par calcul (n=v-t). On peut vérifier que n = a + p (en nombre et en pourcentage),

Au final, chaque Nné est rentré dans une seule des catégories e, c', c'', c''', p', p'', p'''. On peut vérifier que c = c' + c'' + c''' et que p = p' + p'' + p'''.

Établissement :
Année : 201

IHAB NÉONATOLOGIE : DONNÉES STATISTIQUES SUR L'ALIMENTATION NOUVEAU-NÉS (version 2011)

Seules les cases blanches sont à remplir					Pendant le séjour	A la sortie				
	T	e	t	t	tlm	te	tc	ta = te+tc	tb	tp
MOIS	NN admis	Exclus*	Inclus*	Contrôle t = ta+tp	Lait Maternel (Lait de leur mère)	LM exclusif	LM partiel	LM	LM au biberon	Pas de LM Non allaité
Janvier				0				0		
Février				0				0		
Mars				0				0		
Avril				0				0		
Mai				0				0		
Juin				0				0		
Juillet				0				0		
Août				0				0		
Septembre				0				0		
Octobre				0				0		
Novembre				0				0		
Décembre				0				0		
TOTAL / AN	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
% / AN		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	**#DIV/0!**	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
		e/T x100	contrôle 100%	contrôle 100%	tlm/t x100	**te/ta x100**	tc/ta x100	ta/t x100	tb/ta x100	tp/t x100

LM : Lait Maternel (lait de leur mère cru et/ou décongelé et/ou lait nominal du lactarium)

* exclusion des bébés venant du domicile et des bébés transférés hors du service de néonatalogie avant H24

Les données demandées pour l'IHAB en France sont encadrées en rouge. Elles sont récapitulées après la sortie, à partir du recueil pendant le séjour.

A la sortie, chaque Nné est rentré dans une seule des catégories te, tc ou tp. On peut vérifier que t = ta + tp (en nombre et en pourcentage).

En néonatalogie, nous proposons le recueil d'un minimum de données pendant le séjour et à la sortie.
Vous pouvez ajouter d'autres données si vous le jugez nécessaire (par exemple le "te séjour" comprenant les nouveau-nés nourris exclusivement au lait maternel pendant tout le séjour ; ce nombre permet de calculer le te-séj/t comparable au e/n de maternité).